OO/KCK

BURKINA FASO

Unité -Progrès -Justice

DECRET N°2013- 195 /PRES/PM/MAECR/ MME/MEDD/MEF portant ratification des statuts de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) signés à Bonn, en République Fédérale d'Allemagne, le 26 janvier 2009.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

- VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;
- VU la loi n°004-2011/AN du 16 mai 2011 portant autorisation de ratification des statuts de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) signés à Bonn, en République Fédérale d'Allemagne, le 26 janvier 2009;
- VU le décret n°2012-588/PRES/PM du 12 juillet 2012 portant attributions des membres du Gouvernement :

DECRETE

ARTICLE 1:

Sont ratifiés les statuts de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) signés à Bonn, en République Fédérale d'Allemagne, le 26 janvier 2009.

ARTICLE 2:

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, le Ministre des Mines et de l'Energie, le Ministre de l'Environnement et du Développement durable et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 25 mars 2013

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adophe TIAO

Le Ministre des Mines et de l'Energie

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale

Lamoussa Salif KABORE

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

Salifou OUEDRAOGO

Yipènè Djibrill BASSOLE

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA